

C. R. de l'assemblée générale 2019 d'Handi Cap Evasion 38

Fontaine le 12 octobre 2019

Dix neuf adhérents sont présents et vingt six sont représentés. Le quorum est atteint. L'assemblée générale peut commencer. La séance est ouverte à 16h 30.

Mot de la présidente et rapport moral :

Bonjour à tous, nous sommes très heureux de vous accueillir pour cette nouvelle assemblée générale.

Nous sommes ravis d'avoir parmi nous, Célia fille de Naima et Sébastien, une nouvelle adhérente donc.

Aujourd'hui, je voudrais mettre l'accent sur notre rôle social. Tout le long de l'année écoulée, nous avons été interpellés par des structures qui s'occupent de la jeunesse « valide ».

Nous y avons répondu avec beaucoup de plaisir. Nos valeurs, la solidarité et le partage, doivent être inculqués au plus grand nombre.

Elles tendent à disparaître. Le bénévolat est en crise, en notre sein mais aussi dans toutes les associations.

Hier, j'ai été à mon jardin et je me suis dit qu'il fallait, planté plein de petites graines dans ces jeunes pousses pour qu'à leur tour ils fassent vivre la solidarité et le partage.

Vous verrez dans notre rapport financier, le bénévolat, que l'on nous demande de quantifier, est très conséquent.

Notre société a de plus en plus besoin de nous !!!!!

Je passe la parole à Céline, notre secrétaire pour le rapport d'activités.

Rapport d'activités 2018-2019 :

I – Adhésions

familles 29, individuels 54, associations 5
soit 88 adhésions et 132 adhérents

II – Sorties et séjours

5 sorties pulka proposées

16 sorties joëlette proposées

2 mini-séjours : un en novembre à Réallon (05) avec 16 participants dont 1 en joëlette

un au mois de juin dans les Hautes Alpes à Ancelle avec 8 participants : pas de joëlette

Cette année, nous n'avons pas pu faire les statistiques car il manquait des listes des participants. Mais ce que nous constatons, c'est un manque d'accompagnateurs actifs.

III – Communications

Comme l'année dernière 4 journaux ont été rédigés (n°86 nov 2018, n°87 mars 2019, n°88 mai 2019 n°89 août 2019), envoyés par courrier électronique sauf aux personnes qui n'ont pas d'adresse mail, ceci dans le but de réduire le coût.

Participation au mois de l'accessibilité sous la forme d'une journée le 24 novembre : stand Infos.

Participation à la journée nationale du sport et du handicap le 27 mars.

Participation sortie avec les prisonniers d'Aiton.

Participation au trail de l'APF.

Participation au projet « volontariat d'été » chantiers jeunes de la ville de Grenoble

(3 randonnées en juillet sur la digue du Drac avec des jeunes qui conduisaient).

Participation à l'été oh ! parc. : stand infos et initiation à la joëlette.

Participation à la JNSH le 2 août à Chatte.

Participation à la fête de La Poya : stand infos.

IV – Instants de convivialité

Le repas de Noël le 8 décembre, un après-midi chaleureux avec une quarantaine de convives.

La galette des rois au mois de janvier, vu le nombre elle ne sera peut être pas reconduite l'année prochaine.

V – Partenariats et autres activités

Une sortie avec les détenus de la prison d'Aiton (hors calendrier) le 31 mai.

Deux sorties, en juin et octobre, avec les associations De'croche moi la montagne et Loisirs Pluriel.

Participation au projet centre aéré de St Martin d'hères : le mercredi 23 Octobre.

VI – Remerciements

A tous les bénévoles qui se sont investis cette année.

A toutes les personnes à mobilité réduite qui nous permettent de nous investir.

Aux personnes qui quittent le CA cette année après de nombreuses années d'investissement.

Le rapport moral et le rapport d'activités 2018-2019 est voté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Bilan financier 2018-2019 :

La comptabilité est gérée par un système Money

HCE 38 possède 2 comptes au crédit mutuel : 1 livret A association et 1 compte courant

Les comptes portent sur la période 1/9/2018 au 31/08/2019

Les soldes au 31/8/2019 sont de Compte courant : 567.59 €, Livret A : 4 961.49 €

Soit un total de 5 529.08 €.

Concernant les charges :

Pas de grosses différences d'une année sur l'autre sauf en ce qui concerne les frais postaux qui ont diminués du fait de l'envoi du journal par internet : 23.56 € au lieu de 375.02 €

l'année précédente

Pour le reste ce sont des charges inhérentes à nos activités

Concernant les revenus :

Nous avons aussi reçu 284 € de dons : dons individuels, adhérents qui versent plus que le montant des cotisations, chauffeurs participants aux sorties qui rendent à l'association les contributions des passagers.....

Celui-ci est moins important car l'an dernier il y a eu un don exceptionnel suite à un décès

Qu'ils en soient tous remerciés

Cette année nous n'avons pas reçu la subvention de Montbonnot qui nous a été refusée.

Nous n'avons plus d'adhérent sur cette commune.

Au 31/08/2019 notre trésorerie est de 5529,08 €

Elle était de 5744 €.l'année précédente

Compte courant : 567,59 € - Livret A : 4961,49 € - Caisse : 0
Notre exercice est négatif de 188,26 €

Dans nos dossiers de subventions, nous devons comptabiliser le bénévolat.

Cette année, nous sommes arrivés à :

5119 h x 10,03 € (SMIC horaire) = 51 343,57 € arrondi à 51 344 €

Toutes les pièces comptables sont à votre disposition. Elles ont fait l'objet d'une vérification par Christian.

Le bilan financier est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

.

Budget prévisionnel 2018-2019 :

Pour l'année à venir nous allons essayer de contenir les charges au maximum

Nous proposerons aussi, outre les deux séjours, des week-ends (nous avons acquis une magnifique bâche pour nous abriter)

Augmentation cotisations :

Les subventions nous permettaient de stabiliser notre budget

De plus en plus elles sont diminuées.

Pour nous permettre d'équilibrer notre trésorerie nous vous proposons d'augmenter les cotisations qui passeraient à :

Cotisation individuelle 25 € (antérieure 23)

Cotisation familiale 30 € (antérieure 28)

Cotisation association 40 € (antérieure 38)

Location des jöettes à la journée passe de 8 à 10 €

L'augmentation des cotisations est soumise au vote : elle est acceptée à l'unanimité.

Le bilan prévisionnel est soumis au vote : il est adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

.

Election du conseil d'administration :

Sont en fin de mandat : Claude Villot, il se représente.

Quitte le C.A. après de nombreuses années « de bons et loyaux services » :

Pierre Wanhauwaert. On l'applaudit.....

Après un vote à main levée, le conseil d'administration se compose de :

Céline Bonthoux, Patricia Mandier, Christian Lanfrey, Claude Villot,

Michelle Benoit, Elisabeth Clerc, Jean Cordonnier.

Questions diverses : il n'y a pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h 45.

Les participants se retrouvent autour d'un petit buffet.

Dates à retenir :

La réunion de programmation des sorties 2020 : **le Vendredi 15 Novembre à 20h.**

Le repas de Noël le **samedi 7 décembre à 12h** au centre social George Sand.